

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
désignation de Madame Stéphane SACCO pour l'exercice des
fonctions supérieures en qualité de Directrice générale
adjointe (rang 15) du Service général des prises en charge
pécuniaires des jeunes**
Extrait

A.Gt. 04-07-2025

M.B. 24-07-2025

Par arrêté daté du 4 juillet 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Madame Stéphane SACCO est désignée pour l'exercice des fonctions supérieures en qualité de Directrice générale adjointe (rang 15) à l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse et du Centre pour mineurs dessaisis – Service général des prises en charge pécuniaires des jeunes.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juillet 2025 jusqu'à la désignation d'un nouveau mandataire et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

Il est notifié à l'intéressée et une copie en sera transmise à la Cour des Comptes, pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.